

## 5.—Actif et passif des compagnies de petits prêts à charte fédérale, 31 déc. 1933-43—fin

Année	PASSIF									
	Envers les actionnaires					Envers le public				Passif total
	Réserve générale	Réserve pour pertes	Capital versé	Autre passif	Total	Emprunts	Revenu non gagné	Autre passif <sup>5</sup>	Total	
\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
1933...	Néant	22,945	976,750	10,871	1,010,566	445,382	\$6,248	4,075	545,705	1,556,271
1934...	"	65,559	976,750	76,518	1,118,827	1,330,797	171,817	17,181	1,519,795	2,638,622
1935...	"	91,061	976,750	163,923	1,231,734	1,681,062	222,643	21,742	1,925,447	3,157,181
1936...	300,000	146,658	976,750	2,771	1,426,179	2,581,710	315,678	37,559	2,934,947	4,361,126
1937...	300,000	220,308	1,001,750	237,643	1,759,701	2,920,840	361,315	95,904	3,378,059	5,137,760
1938...	318,000	295,361	1,001,750	441,718	2,056,829	2,653,334	348,355	118,108	3,119,797	5,176,626
1939...	318,000	351,850	1,234,250	749,666	2,653,766	2,265,834	369,723	134,724	2,770,281	5,424,047
1940...	18,000	421,488	1,234,250	1,233,841	2,907,579	3,708,366	Néant <sup>6</sup>	213,258	3,921,624	6,829,203
1941...	18,000	517,986 <sup>7</sup>	1,234,250	1,590,941	3,361,177	4,258,853	Néant <sup>6</sup>	298,896	4,557,746	7,918,926
1942...	18,000	576,589 <sup>7</sup>	3,734,250	1,920,499	6,249,338	2,572,615	Néant <sup>6</sup>	238,309	2,810,924	9,060,262
1943...	18,000	565,110 <sup>7</sup>	3,735,000	2,393,312	6,711,422	3,570,695	Néant <sup>6</sup>	314,249	3,884,944	10,596,366

<sup>1</sup>Première année d'application de la loi sur les petits prêts. <sup>2</sup> Ne comprennent pas les soldes autres que ceux des petits prêts. <sup>3</sup> Révisé depuis la publication de l'Annuaire de 1943-44. <sup>4</sup> Comprend \$200,000 en obligations, débetures et actions. <sup>5</sup> Y compris les taxes. <sup>6</sup> Aucun revenu non gagné, puisque depuis 1940 les petits prêts se sont faits sur la base du revenu gagné. <sup>7</sup> Comprend les affaires autres que celles des petits prêts.

Les compagnies de petits prêts à charte fédérale déclarent un chiffre d'affaires beaucoup plus considérable en 1943, comparativement à l'année précédente. Les prêts au public augmentent durant l'année de 126,970 à 144,521 ou de 13·8 p.c., et le montant de ces prêts augmente de \$16,797,124 à \$19,328,551. Le prêt moyen s'élève à environ \$132 au regard de \$134. A la fin de 1943, 99,522 prêts en cours représentent un montant de \$9,768,506 ou une moyenne de \$98 par prêt.

**Prêteurs d'argent autorisés.**—Outre les compagnies de petits prêts mentionnées ci-dessus, 55 prêteurs d'argent autorisés fournissent un état annuel de leurs affaires. Leur actif global est en 1943 de \$11,372,306 dont les soldes de petits prêts représentent \$5,231,360; les autres soldes, \$3,691,675; les obligations, débetures et actions, \$805,125; les biens immobiliers, \$333,364; l'encaisse, \$595,702; les autres valeurs actives, \$715,080. Leur passif est de \$11,372,306 dont \$5,662,056 d'argent emprunté et \$3,807,667 d'actions payées et capital de sociétariat. Les 66,005 prêts consentis en 1943 représentent \$10,377,014 et une moyenne de \$157, soit une augmentation de 15·2 p.c. en nombre et de 18 p.c. pour la somme brute; à la fin de l'année 48,783 prêts étaient en cours au montant global de \$5,231,360, soit une moyenne de \$107. Environ 42 p.c. des prêts de 1943 varient de \$100 à \$200. De plus amples détails sur ce genre de commerce sont contenus dans le rapport de 1943 intitulé: "Compagnies de petits prêts et prêteurs d'argent autorisés en vertu de la loi de 1939 sur les petits prêts", publié par le Département fédéral des Assurances.

## Section 3.—Ventes d'obligations canadiennes\*

Les éditions antérieures de l'Annuaire du Canada retracent les ventes d'obligations canadiennes au cours de la période intéressante de la guerre de 1914-18 et des années intermédiaires précédant les hostilités de 1939. En 1940, première année complète de la guerre actuelle, les ventes totales sont beaucoup plus élevées qu'au cours de toute année précédente. Les ventes diminuent légèrement en 1941, mais chacune des années de 1942 à 1944 elles sont successivement plus considérables qu'en toute autre année antérieure. Le montant de 1944 est de 9·3 p.c. plus

\* Révisé d'après les renseignements fournis par E. C. Gould, rédacteur adjoint du *Monetary Times*.